

DECRET N°74-74 du 14 mars 1974

portant nomination à titre exceptionnel  
et étranger dans l'Ordre du Mérite Social ;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre  
du Mérite Social ;  
VU le Décret N°72 - 279 du 26 Octobre 1972 portant formation du  
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ; ;  
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand  
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres  
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail  
et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du  
MERITE SOCIAL au grade d'OFFICIER pour prendre rang du 31 Décembre 1973 -

Mr DE YOUNG Maurice  
Directeur du Centre Panafricain de Formation Coopérative  
à COTONOU

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 14 mars 1974

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République  
Le Grand Chancelier de l'OND

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 4 JORD 1  
MINISTERES 11 INTERESSE 1 IAA 1  
GDE CHANCELLERIE 10 SPD 2 CNI 1  
DGP-DGAJL-INSAE 6 OMR 4